



11^{ème} ANNÉE

Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

14/15 samedi dimanche JUIN 2008



Moulin de Paillas (Ramatuelle, Var).



Forge. Façonnage d'outils au martinet.



Papeterie de Vaux (Dordogne).

Chaque année au mois de juin, la Journée du patrimoine de pays et des moulins offre l'opportunité de découvrir des sites patrimoniaux ou des savoir-faire traditionnels grâce à de nombreuses animations : visites de sites, circuits de découvertes, expositions, dégustations, découverte de métiers et savoir-faire...

1500 animations sont organisées partout en France à l'initiative d'associations, d'élus locaux, de professionnels du tourisme, d'artisans spécialisés ou encore de particuliers animés par l'amour du patrimoine, le désir de faire partager leurs connaissances et leur savoir-faire. 200 000 visiteurs y participent chaque année ; une belle façon de redécouvrir le riche patrimoine local et les hommes qui le font vivre.

La 11^e édition se tiendra dimanche 15 juin 2008. Compte tenu du thème, Lieux de production – agricole,

artisanale, industrielle, des animations pourront être proposées le samedi 14 juin. En effet, certains lieux de production, toujours en activité, ne peuvent accueillir des visiteurs le dimanche.

Ce thème riche et varié mettra à l'honneur les bâtiments, les témoignages de la vie économique passée ainsi que les

métiers et savoir-faire qui s'y rapportent. À titre d'exemples : les ateliers, les brasseries, les briqueteries, les carrières, les chais, les distilleries, les fermes, les filatures, les fours (à chaux, à chanvre, à pain), les imprimeries, les magnaneries, les marais

salants, les moulins, les pressoirs, les tanneries, les tuileries, les usines... et bien d'autres encore !

Si vous souhaitez, vous aussi, faire connaître le patrimoine de pays en participant à cette journée, contactez nous ou consultez notre site internet www.journee-dupatrimoinedepays.com

**CONNAÎTRE
ET AIMER
LE PATRIMOINE,
LES PAYSAGES
ET LES
SAVOIR-FAIRE
TRADITIONNELS**

lieux de production

AGRICOLE • ARTISANALE • INDUSTRIELLE



Atelier La Mandragore



Ville de Saint-Hilaire-de-Riez

Pour participer à la Journée du Patrimoine de Pays

Pour chaque manifestation organisée, vous recevrez 10 exemplaires de cette affichette (format 36 x 62 cm) et 4 fléchages à placer dans des lieux publics, mairies, syndicats d'initiative, commerces...

Lieux de production lieux de travail des hommes

Depuis onze années la *Journée du Patrimoine de Pays* fait découvrir, à des centaines de milliers de personnes les richesses de leur patrimoine de proximité. Ce ne sont pas seulement des lieux, des bâtiments, des métiers pour des œuvres de prestige. Cela concerne la vie quotidienne toute simple de nos ancêtres.

Alors on portait la récolte à la distillerie, à la brasserie et même à la magnanerie ! Et, bien entendu, au moulin. Ils étaient innombrables et d'une extraordinaire variété. A eau, à vent, la nature y était priée de compléter l'imagination industrielle des hommes. Et puis il y avait le four, l'atelier du maréchal-ferrant complété par son travail...

la poterie, la tannerie, la brasserie, la conserverie, la filature, la verrerie, la fonderie, l'usine métallurgique, la papeterie, l'imprimerie, que l'on se tournait.

L'histoire de nos campagnes et de nos villes regorge de ces témoignages d'activité encore très présents ou cachés. Les recherches, pour en témoigner, les rattachent à des gens qui ont vécu, à leurs savoirs, à leur imagination, à leur sens du pratique. Se mettre à leur place pendant quelques instants, réaliser combien leurs moyens étaient limités au regard de ceux dont nous disposons aujourd'hui et, pourtant, pouvoir admirer ce qu'ils ont créé, c'est l'action la plus reconfortante qui soit, c'est la face ensoleillée de l'humanité.

Par une démarche curieuse, des rencontres, en faisant parler les souvenirs, par des documents, papiers de famille ou même cartes postales, parfois par des transmissions encore vivantes, nous vous souhaitons d'entrer de plain pied dans l'histoire de votre «pays» à travers celle de ses habitants.

Pour bâtir

Les matériaux provenaient bien sûr aussi de la nature par les carrières pour la pierre, les lauzes ou l'ardoise, la forêt et son prolongement la scierie, la terre et la tuilerie ou la briqueterie, le calcaire et le four à chaux... Tout était travaillé, taillé, assemblé, tout passait par l'atelier de l'artisan avec la complicité du forgeron ou du taillandier.

Pour s'équiper, travailler, vendre, s'instruire

Il fallait faire appel à des professions et des lieux de production souvent d'une autre dimension. C'était alors vers la coutellerie, la corderie,



CAPEB

Cette année ce sont les «lieux de production» qui seront recherchés. Aucun sujet ne pouvait être plus proche de nos ambitions : parler de ces lieux-là, où s'exerçaient les savoir-faire, parfois les talents, dans l'effort, la peine mais aussi la satisfaction et la fierté, c'est parler du travail.

Or, notre patrimoine modeste est toujours intimement lié au travail, à l'utile, rarement au superflu, bien qu'alors il s'agisse de «petit plus» tout à fait délicieux.

Vous allez partir à la recherche de ces multiples endroits où ceux qui nous ont précédés produisaient ce qui leur était nécessaire.

Pour se nourrir

La ferme était le lieu de production par excellence, le point de départ. On y battait le grain sur l'aire, on y pressait les fruits pour faire couler le vin, le cidre ou l'huile. Mais tout ne pouvait y être transformé.



D.R.

**Journée du Patrimoine de Pays
& Journée des Moulins**

Lieux de production

Industrielle
agricole
artisanale

samedi 14 & 15 juin 2008

www.journeedupatrimoinedepays.com

Vous indiquerez ici le thème, le lieu et l'heure de votre manifestation

Vous faites de bonnes photos ?

Les organisateurs de la Journée du Patrimoine de Pays vous supplient de ne pas les oublier ! Prenez des photos, belles mais aussi descriptives, qui montrent bien le succès des manifestations telles qu'elles se déroulent un peu partout en France. Des détails, le regard des auditeurs écoutant une explication, mais aussi des plans larges (plutôt trop que pas assez: on peut toujours couper une photo). Envoyez-les nous avec une légende, le nom du photographe et l'autorisation de les reproduire éventuellement dans notre communication. Merci d'avance pour votre aide.
Adresser à : Journée du Patrimoine de Pays - Organisation centrale (cf. adresse ci-dessus).

QUELQUES PRÉCISIONS

• Qui participe à l'organisation de la Journée ?

Tous ceux qui aiment, veulent faire aimer et se sentent responsables de notre patrimoine.

Des associations, collectivités, offices de tourisme, comités des fêtes, architectes, artisans, propriétaires privés, érudits, écoles, lycées et mouvements de jeunes...

• Comment participer ?

Imaginez quelle sera votre action. Cette année, le thème est « LIEUX DE PRODUCTION », mais vous avez toute liberté pour présenter une manifestation sur un autre thème patrimonial. Si vous désirez des conseils ou une aide, adressez-vous à l'organisme dont vous dépendez,

association, fédération, administration ou autre. Nous vous invitons à contacter le délégué de votre département ou de région qui coordonne l'organisation et la communication au niveau local (coordonnées page 4 et sur www.journeedupatrimoinedepays.com).

Demandez le formulaire de participation, remplissez-le et retournez-le rapidement. Si vous organisez plusieurs actions, à différents lieux, utilisez une feuille par lieu.

N'hésitez pas à diffuser le formulaire à d'autres partenaires.

Les organisateurs se réservent la possibilité de refuser une action si elle se révèle à but commercial ou si elle ne concerne pas le patrimoine de pays.

• Que signifie "patrimoine de pays" ?

D'une manière générale :

- Ce qui appartient à un passé lointain ou récent et présente un intérêt architectural, historique, ou de curiosité.
- Ce qui parle de la vie quotidienne.
- Ce qui n'est pas déjà classé ou inscrit et que nous voulons léguer à nos enfants.

Par exemple :

maisons, fermes, granges, pigeonniers, moulins, halles, vie agricole, édifices publics ou religieux, patrimoine maritime, théâtres, lavoirs, ateliers d'artisans, petites usines ou magasins. Mais aussi : les paysages, les sites, jardins, murets, haies, plantations, la musique et la danse, les contes et légendes, la cuisine...

• Quelle manifestation organiser ?

Cette année, un thème a été imaginé pour enrichir la journée en contacts nouveaux et en idées de manifestations, mais elle ne doit pas se limiter à ce seul thème. Vous pourrez envisager une démonstration de savoir-faire, une visite commentée d'une forêt, d'un bâtiment, d'un site, d'un jardin ouvert ce jour-là par son propriétaire, un circuit à thème, une exposition, une fête, un concours, une inauguration, une première pierre, un repas amical, une fête du pain autour du four et du moulin, etc. Pour le bâti, seul critère de qualité pour les restaurations déjà faites, en cours ou prévues : elles doivent montrer un grand respect des techniques anciennes et ne pas trahir leur esprit.

Une assurance responsabilité civile vous sera proposée. Pour plus d'information adressez-vous au secrétariat de la Journée.

OU RENOYER VOTRE FICHE DE PARTICIPATION ?

Attention ! Les adresses de renvoi sont différentes selon votre situation géographique.

• Délégations locales

Pour toute animation se trouvant dans les régions Auvergne, Bretagne, Poitou-Charentes et les départements, Alpes-de-Haute-Provence, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne, retournez votre fiche de participation à l'adresse de votre délégation locale (coordonnées sur le bulletin de participation)

• Secrétariat National

Pour toutes les autres animations ne se trouvant pas dans les départements ou régions cités ci-dessus :

Association pour la Journée du Patrimoine de Pays
c/o FNASSEM, 146, Rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret
Tél. : 01 41 18 50 70 - Fax : 01 41 18 50 52, jpp@associations-patrimoine.org

Les formulaires de participation doivent nous parvenir au plus tard le 31 mars 2008

Vous recevrez le matériel promotionnel pour signaler votre manifestation (affiche, fléchage, etc.)

LA PRESSE EN PARLE - Extraits choisis

« Une journée de dépaysement et de découverte à la rencontre d'un autre patrimoine, plus confidentiel, mais pas moins riche. » *L'Est Eclair*

« L'idéal pour permettre à chacun de découvrir la richesse et la diversité de notre territoire et de comprendre un peu mieux en quoi la connaissance de ce passé est indispensable pour construire l'avenir et bâtir un projet de développement. » *L'Éveil*

« Ce ne sont ni des cathédrales, ni des châteaux forts, ni des palais mais ces "petits monuments" anciens, humbles que sont moulins, lavoirs, chapelles, ... qui

emportent de plus en plus de suffrages auprès du public. » *La Semaine du Pays Basque*

« Découvrir un patrimoine riche et polymorphe, se familiariser avec cette culture vernaculaire qui se trouve à portée de main et qui reste néanmoins méconnu. » *La Montagne*

« Un rendez-vous qui gagne sa place dans le calendrier. » *La Marseillaise*

« Ce patrimoine, c'est de la culture pure, si nous connaissons notre histoire, nous sommes plus riches pour l'avenir. » *Le Télégramme*

Journée du Patrimoine de Pays

Les organisateurs nationaux



La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux, reconnue d'utilité publique, œuvre à la défense des associations de sauvegarde du patrimoine et des paysages. Outre sa mission de conseil, la fédération :

- anime le site www.associations-patrimoine.org,
- défend le patrimoine et les paysages menacés, participe aux débats nationaux,
- organise des actions de sensibilisation, propose un concours scolaire...

146, Rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret, www.associations-patrimoine.org



Maisons Paysannes de France est la seule association nationale consacrée au bâti rural et à son environnement. Son action se développe dans deux directions complémentaires : le savoir et la formation.

1 / Depuis 1965, les membres actifs de l'association, présents dans plus de 70 délégations départementales accumulent un savoir unique sur la diversité de l'architecture des pays.

2 / L'association transmet ce savoir à ses adhérents par sa revue, par les conseils prodigués, au public tout entier, par la presse et lors de manifestations locales très nombreuses.

Elle forme des professionnels, artisans et architectes, par son Centre de Formation et de Perfectionnement. Elle œuvre à la création d'un habitat futur sain. Elle contribue à sauver des savoir-faire. Elle redonne toute leur noblesse aux métiers du bâtiment, principal gisement d'emplois pour les années à venir.

8 passage des Deux-Sœurs, 75009 Paris www.maisons-paysannes.org



Depuis Depuis trente ans la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM) s'applique à sauvegarder les moulins et leur environnement, un patrimoine de plus d'un millénaire. En 1995, elle organise la Journée nationale des Moulins pour sensibiliser le public à leur sauvegarde, renouant ainsi avec une fête datant du XVI^e siècle. En 2006, elle intègre les autres associations de défense du patrimoine pour participer à une journée des moulins et du patrimoine de pays conjointe.

La FFAM représente 3 000 adhérents regroupés dans 60 associations répartis dans toute la France. Parmi ses actions on distingue :

- l'assistance technique et juridique dans la restauration des sites de moulin,
- l'édition d'ouvrages d'études historiques, techniques et ethnologiques sur les moulins,
- la communication par l'intermédiaire de la revue trimestrielle Moulins de France et par l'animation de son site Internet www.moulinsdefrance.org.

Siège social : Musée des Arts et Traditions Populaires, 75016 Paris. Contact : André Lacour : 36 Rue de la chaudière, 91370 Verrières-le-buisson, www.moulinsdefrance.org



La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment est le syndicat patronal qui regroupe toutes les entreprises artisanales du bâtiment.

- Un réseau structuré : 1 CAPEB nationale, 103 CAPEB départementales, 21 CAPEB régionales.
- Des missions concrètes.

La CAPEB défend, promeut et représente les 356 000 entreprises artisanales du bâtiment.

- Un partenaire incontournable pour le patrimoine. Les artisans du bâtiment sont les principaux intervenants de la restauration du patrimoine bâti. La CAPEB veille à favoriser l'accès des artisans aux marchés du patrimoine. Elle travaille également à la conservation et à la transmission des savoir-faire.

2 rue Béranger, 75140 Paris cedex 03, www.capeb.fr



Les sept cent Architectes du patrimoine forment un réseau qualifié réparti sur la France entière et interviennent dans toutes les phases de la vie de l'édifice, à la demande des particuliers, des collectivités et de l'Etat. Ces architectes sont spécialisés dans la connaissance et la sauvegarde du patrimoine architectural, urbain et paysager, depuis l'analyse historique et le diagnostic technique jusqu'au projet de restauration et de mise en valeur.

Palais de Chaillot, 1 Place du Trocadéro, 75115 Paris, www.architectes-du-patrimoine.org



L'Association Nationale Notre Village propose des actions en faveur du développement durable (préservation du cadre de vie, sauvegarde du patrimoine architectural et environnemental) :

- le label « Notre Village Terre d'Avenir » permet aux communes de moins de 2000 habitants d'aborder le développement durable de manière concrète et adaptée et de réaliser un Agenda 21 local. (le MEDAD a reconnu à l'association, le rôle d'expert pour cette action) ;
- l'aide à l'installation en milieu rural,
- la Journée Nationale du Village, (1^{er} dimanche de septembre),
- la Déclaration des droits et devoirs des villages de France.

Le Clos Joli – 19500 Meyssac, www.notrevillage.asso.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Conscient du rôle moteur et fédérateur que le patrimoine rural exerce sur le développement et l'animation des territoires ruraux, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche conduit des travaux sur cet enjeu et développe des partenariats avec les associations. Ces actions concourent à favoriser la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine au travers entre autres d'opérations touristiques ou d'amélioration de l'habitat en milieu rural.

Depuis plusieurs années, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche participe aux Journées du Patrimoine de Pays et leur apporte son soutien actif. Ces journées contribuent à faire découvrir, au plus grand nombre de citoyens, les richesses et la diversité de notre patrimoine rural.

78, rue de Varenne, 75 349 Paris 07 SP, www.agriculture.gouv.fr



Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables

En France, le patrimoine de pays contribue à l'extraordinaire diversité des paysages, façonnés autant par la nature que par la main de l'homme. Le ministère de l'écologie, en tant que responsable des actions de protection de la nature, des paysages et des sites, est donc tout naturellement partie prenante dans l'organisation de la journée du patrimoine de pays. Cette journée est l'occasion pour tous de découvrir ou de porter un autre regard sur des parcs, des réserves naturelles, des sites, des paysages... riches de leur biodiversité, témoins de notre histoire et reflets de notre temps.

20 avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP, www.ecologie.gouv.fr



La FNOTSI regroupe 3600 offices de tourisme et syndicats d'initiatives partout en France.

Le rôle de la fédération est, d'une part, de représenter ses membres auprès des pouvoirs publics et des autres fédérations, et d'autre part, d'animer son réseau pour aboutir à une stratégie commune. La sauvegarde et la valorisation du patrimoine tiennent une place prépondérante parmi leurs actions.

11 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris www.tourisme.fr

Les délégués départementaux

AQUITAINE

33 - Michel Cognie, MPF, 05 56 28 46 62, danielle-cogniebraben@club-internet.fr
47 - Alexandra Dibon, CEDP, 05 53 95 62 04, cedp47@orange.fr
65 - Alain Forsans, FFAM, 05 59 67 83 18, a-forsans@wanadoo.fr

AUVERGNE

03 - Michèle Madebène, FFAM, 04 73 21 82 20, FKmadebene@aol.com
15 - Michel Couillaud, FNASSEM, 04 71 73 40 91, michel.couillaud@wanadoo.fr
15 - M. Albert Charles, MPF, 05 55 96 14 64, mpf.cantal.albert.charles@wanadoo.fr
43 - Anne Molla, DDAF, 04 71 09 97 56, anne.molla@agriculture.gouv.fr
63 - Jean Le Blanc, DDAF, 04 73 42 15 48, jean.le-blanc@agriculture.gouv.fr

BOURGOGNE

21 - Catherine Labbé, CAPEB, 03 80 52 66 88, clabbe.capeb21@wanadoo.fr
71 - Agence du patrimoine, 03 85 24 30 09, agence-du-patrimoine@club-internet.fr
89 - Josiane Maxel, FNASSEM, 03 86 81 13 58, josianemaxel@aol.com

BRETAGNE

Cécile Le Goc, FNASSEM, 02 99 54 60 05, bretagne@associations-patrimoine.org

CENTRE

28 - Jacques Vitté, MPF, 02 37 48 01 13, jacques.vitte@wanadoo.fr
36 - Bénédicte Gauffre, 02 54 28 69 87, renaudgauffre@aol.com,
37 - Michelle Balivet Benoit, MPF, 02 47 94 43 60, gmibenoit@wanadoo.fr
41 - André Lacour, FFAM, 01 69 20 09 58, lacour.andre@tele2.fr

CHAMPAGNE-ARDENNE

52 - Claude Roze, MPF, 03 25 32 24 13 / 06 86 94 72 77, maisons.paysannes52@cegetel.net

FRANCHE-COMTÉ

25 - Bruno Alex, MPF, 03 81 61 36 06
39 - Agnès Magdelaine, FFAM, 03 84 81 50 33, jean.magdelaine@carmail.com
70 - Christiane Zolger, MPF, 03 84 20 97 17, villafans@aol.com

Les partenaires



La Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA) a pour but l'étude, la préservation et la promotion culturelle et touristique du patrimoine rural. Son réseau est constitué de musées, sites patrimoniaux et de spécialistes de l'agriculture. L'AFMA édite la revue Agrimuse, publie le Guide du patrimoine rural et organise les Cafés Agrimuse, rencontres-débats sur l'actualité patrimoniale.

6, av du Mahatma Gandhi, 75116 Paris www.afma.asso.fr



L'Association nationale des Sites Remarquables du Goût accompagne ses membres, pour réunir et proposer au public une offre culturelle et touristique attractive, vitrine de la culture alimentaire française. Des visites, des dégustations, des repas, des cours de cuisine, des balades et des animations sont proposées pour révéler les accords exceptionnels entre produit alimentaire et patrimoine qui les caractérisent.

2, Avenue Gaulard, 25000 Besançon www.sitesremarquablesdugout.com



Placée sous tutelle du Secrétariat d'Etat chargé des Entreprises et du Commerce Extérieur, la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA) en lien avec les organisations professionnelles a pour but de valoriser le secteur des métiers d'art en France et à l'international autour de deux missions principales, l'information et la promotion.

Viaduc des Arts, 23 av Daumesnil, 75012 Paris www.metiersdart-artisanat.com

LANGUEDOC-ROUSSILLON

34 - Jean-Claude Rivière, FNASSEM, 04 67 02 32 80, jeanriviere@club-internet.fr
48 - Marc Doladille, MPF, 04 66 45 13 11, dolladille.marc@wanadoo.fr

LORRAINE

57 - Jean-Yves Chauvet, MPF, 03 87 63 89 38
88 - Anne-Marie Robin, MPF, 03 29 65 73 45, maisonspaysannes.vosges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

31 - Isabelle Moisand, MPF, 05 61 09 18 06, terradecor@aol.com,
46 - Roland Agrech, FFAM, 05 65 40 73 30, moulinsduquercy@wanadoo.fr
65 - Richard Faugère, DDAF, 05 62 44 59 15, richard.faugere@agriculture.gouv.fr
81 - Jean-Louis Cantayre, FFAM, 05 63 58 23 00, jl.cantayre@wanadoo.fr,
82 - Pierre Baffalé, MPF, 05 63 67 79 57, tarnetgaronne@maisons-paysannes.org

NORD-PAS-DE-CALAIS

59 - Félix Boutu, FNASSEM, MPF, 03 28 42 30 71, yser.houck@free.fr,
62 - Anne-Lise Léonard, CAPEB, 03 21 16 15 07, alleonard@nordnet.fr

BASSE-NORMANDIE

14 - Jean-Pierre Douet, MPF, 02 31 22 17 78,
14 - Hubert Lucas, MPF, 02 31 81 35 58, pays-dauge@maisons-paysannes.org
14 - Georges de Coupigny, FFAM, 02 31 09 06 08, gdecoupigny@wanadoo.fr
61 - Chantal Pontvianne, MPF, 02 33 25 49 91, mpfethno.pontvianne@wanadoo.fr

HAUTE-NORMANDIE

27 - Frédéric Félix, MPF, 02 32 50 54 32, eure@maisons-paysannes.org
76 - Jean-Claude Sonnet, MPF, 02 35 37 02 96, seine-maritime@maisons-paysannes.org

PAYS-DE-LA-LOIRE

44 - Jean-Yves Tardiveau, FFAM, 02 40 73 58 88, jean-yves.tardiveau@wanadoo.fr
44 - Nadine Bizeul, CAUE, 02 40 35 45 10, n.bizeul@caue44.com
72 - Valérie Bouvet, Petites Cités de Caractère, 02 43 75 99 25, pcc.sarthe@free.fr
85 - Claudine Schnepf, MPF, 02 51 00 81 42, vendee@maisons-paysannes.org

PICARDIE

02 - Monique Judas Urschel, FNASSEM, 03 23 59 40 93, scsc_soissons@yahoo.com
60 - Gilles Aiglave, MPF, 03 44 45 77 74, mipoise@tiscali.fr

POITOU-CHARENTES

Benjamin Delhal, MPF, 05 45 69 13 04, maisons.paysannes.poitou-charentes@orange.fr

PACA

04 - Martine Termonia, DDAF, 04 92 30 20 44, martine.termonia@agriculture.gouv.fr
06 - Josiane Faraut, FNASSEM, 04 93 85 87 69, promenades06@wanadoo.fr
06 - Katy Aksakoff, UDOTSI, 04 92 47 75 15, k.aksakoff@cotedazur-en-fetes.com
83 - Maria-Teresa Misbach-Fassone, MPF, 04 94 56 81 70, var@maisons-paysannes.org
84 - Joseph Erat, MPF, 04 90 36 35 78, maisons-paysannes-84@wanadoo.fr

ILE-DE-FRANCE

75 - Yara Regina Oliveira, MPF, 01 42 38 15 88

RHONE-ALPES

01 - Marthe Etcheverria, FNASSEM, 04 74 04 90 98, tourisme-thoissey@wanadoo.fr
01 - Patricia Sallet, CDT, 04 74 32 31 30, p.sallet@cdt-ain.fr
38 - J-Pierre Charre, FNASSEM, MPF, 04 76 42 54 13, charre.jp2@wanadoo.fr

Organisation centrale

Association pour la Journée du Patrimoine de Pays
C/o FNASSEM
146, Rue Victor Hugo
92300 Levallois-Perret
Tél. 01 41 18 50 70
fax. 01 41 18 50 52
jpp@associations-patrimoine.org

Pour en savoir plus : www.journeedupatrimoinedepays.com